



RAPPORT MORAL et BILAN

AG du 23.03.2017

Bilan de l'activité pour l'année 2017/2018

Nous voici réunis pour notre 25^{ème} assemblée générale.

Voici une nouvelle saison qui s'annonce et nous espérons qu'elle se passera comme la précédente. Mais les contraintes sont toujours présentes, que ce soit les contrôles à répétition ou les menaces sur la pêche au bar.

Au niveau des vols nous n'avons pas connaissance de méfaits quelconques, nous pouvons toucher du bois pour que cela continue. Au sujet du comportement des bateaux, là aussi il n'y a pas eu de problème de frottement ou autre anicroche, par contre que le bateau de Joachim ait pris l'eau demeure pour nous un mystère, surtout que la mer était très calme.

Nous avons vu l'année dernière se mettre en place une gestion administrative par les services de l'État par le biais d'une société de gestion privée pour les ports sous contrôle départemental. Ces ports gérés jusqu'à présent par une association donnaient satisfaction à tous les plaisanciers qui avaient le contrôle de leurs installations, de la gestion des adhérents et des listes d'attente. Ce sera fini et bien entendu ce ne sera pas gratuit, tout comme les utilisations de cale qui risquent d'être payantes.

Alors tout ce dispositif ne doit pas nous laisser indifférents car lorsque l'ensemble sera réglé, rien ne dit que ce ne sera pas notre tour.

Nous ne savons encore pas si nous aurons le droit de pêcher le bar à partir de juillet car rien n'a été décidé. Comme les scientifiques estiment que la pêche récréative dépasse en tonnage la pêche professionnelle, le choix ZERO a été recommandé par Bruxelles. Il faut reconnaître que cela a soulevé une vague de protestation auprès des élus. Le 7 avril une manifestation pour la poursuite de la pêche au bar aura lieu à Cherbourg. Vous êtes tous invités à y participer.

Au cours de la dernière réunion du bureau, il a été décidé d'ajouter un petit paragraphe au règlement intérieur afin que tout plaisancier surpris à dérober ou dégrader le matériel d'autrui, soit exclu de notre association comme le prévoient nos statuts.

Notre journée « CABAN » le 19 août a été un grand succès et j'en profite pour remercier tous ceux qui ont organisé et aidé.

Les photos de cette journée sont sur le site du Caban et chacun peut aller

les voir.

Je vous rappelle que sur le site, outre les photos, vous pouvez télécharger le règlement intérieur, les statuts, les compte-rendus d'assemblée, les listes d'attente interne et externe, revoir les longueurs et la composition des mouillages pour ceux qui l'ont oublié, et bien d'autres renseignements depuis 2006.

Cette année, la journée du Caban aura lieu le samedi 25 Août. Le chapiteau nous a été accordé par la CCH sur la base de l'année dernière. Vous pouvez commencer à récupérer des lots pour la petite tombola qui est l'occasion d'animer la fin de repas et le jeu de la « pétanque folle » cher à Patrick. Ce serait bien si vous pouviez faire un effort de ce côté là.

Au sujet de la cale d'accès, malgré les promesses de Mr le Maire, rien n'avance, cela suit son cours, comme les autres années, c'est à dire que rien n'est fait et ça devient désespérant.

Cette année nous n'avons pas d'adhérents quittant l'association donc il n'y aura pas de nouvel arrivant.

Les prochaines élections sont pour 2019. Ceux qui veulent s'investir pour l'association pour faire partie du conseil d'administration peuvent déjà y réfléchir.

Au nom de l'association, je remercie la municipalité pour l'aide qu'elle nous apporte en nous prêtant cette salle pour nos réunions, et en nous aidant pour notre journée du Caban comme chaque année.

Enfin, je terminerai en vous souhaitons une bonne saison.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Fin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Paul', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.